



CENTRE DE GESTION DE LA CÔTE D'OR

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

SESSION 2018

Epreuve écrite à caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois d'adjoint du patrimoine. Cette épreuve consiste, à partir de document(s) succinct(s) remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

(Durée : 1 h 30 ; coefficient : 2).

Le sujet comporte 9 pages

- Il vous est demandé de rédiger exclusivement sur la ou les copie(s) mise(s) à votre disposition en reportant le numéro de la question correspondante.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- L'utilisation par le candidat d'une seule calculatrice dont le fonctionnement est autonome est autorisée. Toutefois, en cas de défaillance de cette dernière, il peut la remplacer par une autre. Sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre ou vos copie(s), ni votre nom ou un nom fictif ; ni le nom d'une collectivité existante ou fictive étrangère au traitement du sujet ; ni signature ou paraphe ; ni joindre de feuille de brouillon (feuille de couleur).
- Votre identité devra uniquement être reportée dans la partie cachetée de la ou des copie(s).
- Vous prendrez soin de rabattre la partie noircie et de la coller en humectant les bords pour garantir votre anonymat.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie ou les copie(s) par le jury.

DOCUMENTS

Document 1 :

« **L'accueil des primo-arrivantes dans les bibliothèques françaises** » - Article de Camille H. – BBF
– mars 2015 – 2 pages

Document 2 :

« **Une bibliothèque pour recharger ses batteries** » - Cécile Denier et Catherine Revest, le
webmagazine de la BPI – 22 février 2016 – 2 pages

Document 3 :

«**Parcours migrants – Bénédicte Frocaut nous parle de la crise migratoire à Calais**» –
Journée APBD (Association Professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes) - 20 juin
2017 – 2 pages

QUESTIONS

Question 1 : (3 points)

A quelle déclaration se réfèrent les bibliothèques lorsqu'elles accueillent les publics migrants ?

Citez la déclaration en précisant son origine.

Quel terme vous semble résumer les valeurs énoncées ?

Question 2 : (3 points)

Sélectionnez dans le dossier 3 situations exceptionnelles auxquelles Bénédicte Frocaut a dû faire face.

Quelles sont les difficultés professionnelles que cela a pu entraîner pour les équipes?

Comment ont-elles réagi ?

Question 3 : (4 points)

Quelles solutions Bénédicte Frocaut a-t-elle trouvées et mises en place pour répondre à la situation de crise ?

Citez-en 3 en expliquant en quoi, de votre point de vue, elles sont pertinentes.

Question 4 : (5 points)

La crise de Calais a été à l'origine d'une innovation à destination d'autres publics, quelle est-elle ?

Décrivez-la en quelques lignes.

Quel partenaire accompagne cette initiative ?

Question 5 : (5 points)

A partir des documents, quels sont les services que proposent les bibliothèques accueillant des migrants ?

Citez 4 exemples de services.

Quels objectifs sont alors poursuivis ?

Document 1 :

L'accueil des primo-arrivant-es dans les bibliothèques françaises

L'accueil des primo-arrivant-es recouvre des situations et des besoins diversifiés, et participe du rôle des bibliothèques à « encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle », comme le préconisent L'IFLA et l'UNESCO, dans le Manifeste sur la bibliothèque publique de 1994.

Le mémoire de Lola Mirabail, Lecture publique et immigration(s) L'accueil des primo-arrivants dans les bibliothèques françaises fournit un état des lieux sur la prise en compte de la question migratoire par les bibliothèques de lecture publique, une analyse des différents publics migrants et enfin des modalités d'action pour (re)penser l'accueil des immigré-es en fonction de leurs besoins. [...]

Les migrant-es ne constituent en rien une catégorie homogène

« Il est tout d'abord indispensable de cerner ce public et ses besoins. Les migrants ne constituent en rien une catégorie homogène. Certains publics immigrés ont des besoins spécifiques qui méritent d'être pris en compte par la bibliothèque : l'apprentissage de la langue pour les allophones, celle de la culture française pour favoriser l'intégration d'un grand nombre de migrants, la mise en place d'un dialogue interculturel pour faire venir les immigrés se sentant éloignés de la bibliothèque, la prise en compte de la détresse de certains « habitués »... Un travail doit donc être établi par la bibliothèque pour identifier les besoins de ses publics migrants effectifs et/ ou potentiels. L'accueil des immigrés est une occasion pour interroger les pratiques professionnelles. Celles-ci doivent s'adapter et s'enrichir, notamment par la formation et l'échange avec d'autres établissements. » [...]

Le tabou des communautés et la crainte du communautarisme

« Les actions en faveur du dialogue interculturel ne sont pas toujours bien perçues et peu de bibliothèques les développent. Ces réticences sont en partie liées à une conception de l'intégration qui repose, en France, plus sur l'assimilation que sur la reconnaissance des différences. [...]

Or, une confusion est faite entre reconnaissance des communautés et communautarisme. [...]

Cette confusion entre développement des services à destination des communautés et communautarisme explique que les actions en lien avec la diversité culturelle et le dialogue entre les cultures soient encore peu développées. Des actions en faveur de l'apprentissage du français et de la culture française sont, à l'inverse, plus consensuelles. Elles correspondraient mieux au modèle d'intégration à la française. »

Communication, collections et animations multilingues

« S'inspirant de la Queens Library, la bibliothèque de Bobigny a par exemple créé un guide multilingue, rédigé en 6 langues (anglais, arabe, chinois, tamoul, turc et français), afin de présenter les collections et les services de la bibliothèque, pour les primo arrivants et les non francophones. Pour aller vers tous les publics, ce guide a été diffusé dans les institutions et les associations de la ville ainsi que dans des commerces spécialisés (les taxiphones, l'épicerie Tamoul ...). Cette initiative a rencontré un fort succès. Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz réalisent également des « éditions multilingues du dépliant de présentation » de la bibliothèque. Développer des animations spécifiques permet également d'attirer ce public à la bibliothèque. Le réseau de bibliothèques de Vaulx-en-Velin organise par exemple depuis neuf ans des lectures multilingues. Chaque année, un groupe d'habitants de la ville se constitue dans chaque bibliothèque du réseau. De janvier au printemps, ce groupe répète avec un comédien, un poète ou un metteur en scène des lectures en langues originelles -les langues parlées dans les pays d'origine des participants- de textes qu'ils ont choisis. Une représentation a ensuite lieu dans chaque bibliothèque. Cette animation interculturelle a du succès, notamment chez les non-francophones. » [...]

Les collections de livres pratiques en langues étrangères

« Les bibliothèques françaises pourraient s'inspirer de l'initiative du réseau de lecture publique de Montréal qui propose une « collection Nouveaux arrivants ». Celle-ci contient notamment des informations sur « la santé, les questions d'immigration, les permis, le logement, les lois ». [...]

Proposer des ouvrages en langues d'immigration ne suffit pas. Il est nécessaire de penser le fonds pour qu'il ait une certaine cohérence et soit diversifié. Pour ce faire, il vaut mieux se centrer sur les langues les plus parlées dans le territoire desservi, plutôt que de tendre à l'exhaustivité en ne proposant que quelques documents dans chaque langue. Comme pour les fonds en français, une politique documentaire doit être adoptée afin de proposer, autant que faire se peut, une offre diversifiée d'ouvrages. »

Conclusion

« (...) La plupart du temps, les actions développées pour le public migrant sont uniquement des adaptations à la marge des politiques documentaires et de service des bibliothèques. Elles consistent principalement à acquérir des ouvrages pour apprendre le français et à organiser des visites de l'équipement. L'apprentissage de la langue et de la culture française est l'axe d'action privilégié. A l'inverse, le développement d'actions favorisant le dialogue interculturel se heurte à des réticences et à la peur du communautarisme. L'accueil des migrants en bibliothèque est tributaire du volontarisme des élus, ce qui explique, en partie, les différences constatées d'un territoire à un autre. (...) »

Article de Camille H. – BBF – mars 2015

Document 2 :

Une bibliothèque pour recharger ses batteries

L'arrivée massive et soudaine de migrants en France a récemment fait l'actualité et suscité beaucoup d'émotions. Les bibliothèques, pleinement intégrées dans la cité, sont directement confrontées à l'accueil des migrants. Quels sont leurs besoins, quel accueil leur réserver, quels services leur offrir ?

Nous avons choisi dans cet article de parler de "migrants" parce que ce terme, même s'il n'est pas dépourvu de connotations, permet de désigner des personnes en situation de migration sans induire de qualification juridique ou économique.

Après la dissolution des camps de Sangatte à l'été 2014, la médiathèque de Calais a vu arriver de très nombreux migrants venant essentiellement pour trouver des réponses à des besoins primaires : l'accès à un branchement électrique pour recharger leurs portables, aux sanitaires et à un point d'eau, à une connexion Internet. Une demi-heure après l'ouverture de l'établissement, des files d'attente se formaient devant les toilettes, les prises électriques étaient toutes occupées et le cahier de réservation des quinze postes Internet était plein. C'est donc toute l'économie de vie de la bibliothèque qui s'est vue bousculée par la présence des migrants.

Bénédicte Frocaut, directrice du réseau de lecture publique de la ville de Calais, salue l'implication de l'équipe de la médiathèque, unanime dans sa volonté d'appliquer, malgré cette situation très particulière, les principes de la Charte de l'UNESCO : faire vivre une bibliothèque ouverte à tous les usagers quels que soient leurs besoins, faire en sorte que cohabitent, dans un même espace, les usages spécifiques des migrants et ceux plus documentaires du public habituel de la bibliothèque. Cette cohabitation n'allait pas de soi, mais la médiation de l'équipe a permis aux lecteurs habituels d'exprimer leurs réticences et donc de les surmonter en partie.

Se réorganiser pour répondre à l'urgence

Un jour, un incident entre deux migrants d'origines différentes a dégénéré et contraint la bibliothèque à faire appel aux forces de l'ordre puis à fermer. L'équipe a mis à profit cette fermeture d'une semaine pour se réassurer dans ses objectifs : travailler à la coexistence des usages et des publics. Cette réflexion s'est traduite notamment par des agencements spécifiques permettant de baliser un peu mieux les pratiques : certaines prises ont été obturées, d'autres ont été explicitement dévolues à la recharge des batteries de portables ; des pictogrammes ont été apposés pour indiquer, par exemple, les utilisations licites et illicites des toilettes ; des rayonnages ont été déplacés pour assurer une juxtaposition des usages. Le rappel des règles de fonctionnement a été affiché en anglais... Cette réorganisation a été respectée.

Un an après, la crise est passée. Les services de la mairie ont proposé un accueil de jour aux migrants dans le centre Jules Ferry, un ancien centre de loisirs excentré. Les migrants se sont déplacés du centre-ville vers ce nouveau lieu et le campement de fortune, la « jungle » qui le jouxte. Les rares migrants qui fréquentent toujours la bibliothèque utilisent ses collections ou ses connexions Internet.

(...)

Aller au-devant de toutes les populations vulnérables

Pour autant, la réflexion engagée se poursuit. Elle prend une forme originale avec le partenariat de Bibliothèques Sans Frontières : la mairie de Calais a acquis les Idea box proposées par cette association. Ces grandes boîtes colorées et ingénieuses contiennent pour certaines des livres, pour d'autres des tablettes et liseuses, ou encore des jeux de société, des DVD et lecteurs de DVD. Elles permettent de sortir des murs de la bibliothèque pour aller au-devant des populations qui n'auraient pas forcément l'idée, ou le temps, ou l'occasion d'y venir. Pour les trois partenaires, l'association, la mairie et la bibliothèque, il est important que cette médiation s'adresse à l'ensemble des populations vulnérables de la ville de Calais, qu'il s'agisse de migrants ou non. La problématique des publics migrants a donc permis de réfléchir bien au-delà de la question de ce public particulier. Pour la plupart des bibliothèques, la question des migrants se pose différemment : leur présence est moins massive et leur volonté d'intégration plus forte. Les migrants de Calais, eux, ne souhaitent pas, en général, rester en France.

Trouver des réponses adaptées

La coexistence paisible des usages et des usagers demande un travail particulier de la part des bibliothécaires. Dans la bibliothèque Kris Lambert à Ostende, en Belgique, Marine Vandermaes et son équipe ont repéré les « zones à conflits », réorganisé l'agencement des espaces pour favoriser la cohabitation des usagers et créer d'autres dynamiques. La bibliothèque Vaclav Havel, dans le 18ème arrondissement de Paris, a mis en place des actions spécifiques visant directement le public migrant : développement de la communication visuelle, fiches d'inscription en français facile, en chinois, en arabe, en farsi, visites de la bibliothèque avec un migrant qui fait office de traducteur, cours de français langue étrangère (FLE), cours d'alphabétisation en farsi, atelier de FLE hebdomadaire – « la parlotte » – bientôt relayé par la « speakote », son équivalent en anglais... Autant d'initiatives passionnantes qui n'occultent pas les difficultés rencontrées, par exemple, durant les deux mois qui ont suivi l'expulsion du camp de Pajol et qui ont conduit les migrants à camper sur la place devant l'entrée de la bibliothèque.

D'une bibliothèque à l'autre, de Montreuil à Vénissieux en passant par Plaine Commune ou Florennes en Belgique, on retrouve souvent les mêmes propositions : mode d'emploi de la bibliothèque en langues d'origine ; bibliographies des collections d'ouvrages ou de films dans ces langues ; visites des bibliothèques présentant les collections, les services et les usages ; outils d'autoformation ; cours d'alphabétisation ; cours de français langue étrangère ; ateliers de conversation ; permanences d'écrivains publics. À la Bpi, en partenariat avec France terre d'asile, des permanences d'information sur le droit des étrangers et des mineurs isolés en langue persane ont été mises en place depuis juillet 2010.

Une offre large, pour tous

Si les ateliers de FLE s'adressent bien sûr aux non francophones, il ne faut pas oublier que leur public est extrêmement divers : migrants bien sûr, mais aussi étudiants, retraités ou voyageurs désireux d'améliorer leur communication orale en français. La diversité sociale et linguistique des locuteurs participe de la richesse des échanges et de l'intégration possible des migrants présents. Ainsi, dans l'espace Autoformation de la Bpi se côtoient des primo-arrivants rassurés de trouver leur langue d'origine comme appui pour apprendre les rudiments du français et des usagers apprenant aussi bien l'anglais, le japonais, le lakota, que l'informatique ou le code de la route. C'est donc dans le cadre d'une offre large, proposée à tous, que s'intègre le français langue étrangère. Cette diversité s'avère non seulement passionnante mais aussi apaisante et efficace en matière de gestion de conflits.

Cécile Denier et Catherine Revest, le webmagazine de la Bpi - 22/02/2016

Document 3 :

PARCOURS MIGRANTS - BENEDICTE FROCAUT NOUS PARLE DE LA CRISE MIGRATOIRE A CALAIS

Bénédicte Frocaut a répondu présente à l'appel de l'APBD pour cette dernière journée de formation du « Parcours migrants ». Elle nous a parlé de la situation générale de Calais, de la crise migratoire, des publics éloignés.

Directrice du réseau de lecture publique de la Ville de Calais, Bénédicte Frocaut a pris sa fonction calaisienne en 2014 sans imaginer une seconde les événements qui allaient rythmer le quotidien de la Médiathèque dès son arrivée. Une explosion migratoire touche la ville de Calais de façon générale, et plus particulièrement la médiathèque, puisque c'est le seul lieu gratuit d'accès et où aucune restriction discriminatoire n'est imposée.

Pour rappeler le manifeste de l'Unesco, « *Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.* ». Ouvrant dans cette philosophie, l'équipe de la médiathèque souhaite vivement permettre aux calaisiens et aux migrants de profiter de leurs services.

Les migrants (beaucoup de jeunes hommes originaires d'Afrique Noire lors de cette "vague") investissent alors la médiathèque pour y avoir un accès à l'eau et aux toilettes, un accès aux prises électriques et un accès à internet.

Cette situation extraordinaire, Bénédicte Frocaut la scinde en trois phases : Durant la première phase, au vu de l'augmentation de la fréquentation de la médiathèque (+/- 80 personnes attendent l'ouverture des portes chaque jour), l'équipe est renforcée pour pouvoir maintenir l'accueil et surtout l'accueil pour tous. La directrice explique que malgré des conditions difficiles et un règlement pas toujours respecté par les nouveaux usagers simplement en raison de codes culturels différents, elle insiste pour faire respecter les mêmes droits d'accès pour tous. Un travail de médiation est mené auprès des usagers habituels de la médiathèque pour assurer un partage des lieux sans hostilité. Parallèlement à cela, elle alerte sa hiérarchie de la situation qui s'accroît.

Cette première phase a fini par mener à des dérives, comme des abus dans l'utilisation des prises d'électricité (installation excessive de multiprises pouvant mettre en jeu la sécurité du système électrique, débranchement des ordinateurs du personnels, appropriation excessive et exclusive de certaines zones de la médiathèque). La deuxième phase est entamée. Le personnel redouble d'efforts pour réguler la situation, développe un système de pictogramme pour que chacun puisse comprendre et respecter les règles et la carte d'accès est désormais obligatoire pour accéder à la salle de travail.

Ne pas faire de discrimination, c'est aussi ne pas faire de discrimination positive excessive. L'équipe a pour philosophie d'accueillir tout le monde de la même façon. Cela signifie accueillir les migrants au même titre que les calaisiens mais cela signifie aussi imposer les mêmes règles pour tous. L'équipe souhaitait rester vigilante car en cas de discrimination positive, cela aurait créé de la distance entre les différents publics. A la suite de comportements excessifs, Bénédicte Frocaut décide d'imposer la fermeture de la médiathèque (troisième phase) en exigeant quelques changements de la part de sa hiérarchie, dont principalement la sécurisation de toutes les prises électriques pour permettre au personnel de travailler dans des conditions qui ne soient pas sans cesse perturbées. Bénédicte souligne au passage un point important : durant cette période de crise, il n'y a pas eu de hausse de l'absentéisme, ni de grèves, ni de demandes de droit de retrait au sein de l'équipe.

(...)

Parallèlement à tous ces évènements, Bénédicte prend contact avec des collègues aux quatre coins de la France en vue d'organiser une journée d'étude consacrée à l'accueil des migrants en bibliothèque. L'objectif était de développer une réflexion et de mutualiser les savoirs et expériences afin de répondre au mieux à la situation d'urgence qui régnait à Calais ou à d'éventuelles situations d'urgence à venir. [...]

La situation géographique de Calais est particulière puisque face à l'Angleterre. Dès lors, il est difficile de construire des projets à long terme avec des publics qui n'ont qu'une envie : quitter la ville au plus vite pour rejoindre l'autre côté de la Manche. Il faut donc s'adapter en fonction des périodes et des publics.

Journée APBD (Association Professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes) - 20 juin 2017.